

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 490

présenté par
M. Estrosi et M. Ciotti

ARTICLE 17

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« ; notamment la recherche sur la production de biocarburants de troisième génération qui ne sont pas fabriqués à base de plantes aériennes mais de micro algues marines, sera développée. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il faut aussi favoriser la recherche sur la production de biocarburants de troisième génération qui ne sont pas fabriqués à base de plantes aériennes mais de micro algues marines (Projet Shamash du laboratoire océanographique de Villefranche-sur-Mer). La culture de ces algues ne nécessite pas l'utilisation d'engrais, elle ne mobilise aucune surface terrestre et produit des "huiles-carburants" pouvant atteindre des productivités d'un facteur 30 supérieures à celles obtenues avec des cultures de tournesol ou de colza.

A titre d'exemple, le secteur privé aux USA vient d'investir 3 millions de dollars pour assurer la phase de pré-industrialisation de bio-kérosène à partir de souches d'algues spécifiques. Ils annoncent pouvoir produire 15 millions de litres par an, à un coût moindre que lorsque celui-ci est produit à partir du pétrole brut !